



L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE DANS LES INDUSTRIES CULTURELLES ET CRÉATIVES, UNE OPPORTUNITÉ OU UNE MENACE POUR LA CRÉATION ARTISTIQUE IVOIRIENNE : QUELLE STRATÉGIE ADOPTER ?

*Artificial Intelligence in the cultural and creative industries, an opportunity or a
threat for artistic creation in Côte d'Ivoire : what strategy to adopt?*

KIGNIGOUONI DIEUDONNÉ ESPÉRANCE TOURÉ
Institut National Supérieur des Arts et de l'Action
Culturelle (INSAAC), Côte d'Ivoire
Email : esperancetoure761@gmail.com
iD ORCID : <https://orcid.org/0009-0004-7958-798X>

RÉSUMÉ

Les progrès scientifiques et technologiques ont toujours permis de résoudre de nombreuses problématiques liées à l'existence humaine. Mais, depuis quelques années, des questions subsistent quant à la quête effrénée d'instruments de plus en plus performants qui parviennent finalement à rendre la compétence humaine obsolète dans l'exécution de certaines tâches. Aujourd'hui, l'utilisation prononcée de l'Intelligence Artificielle (IA) dans plusieurs domaines d'activité semble constituer une menace en dépit des performances et de l'aide qualitative que fournit ce nouvel outil. Face à cette inquiétude, le présent article porte une réflexion sur l'impact de l'Intelligence Artificielle (IA) dans le domaine des Industries Culturelles et Créatives (ICC), en général, et de celui de la création artistique ivoirienne, en particulier, pour *in fine* ressortir la meilleure stratégie à adopter. Ainsi, à partir d'une méthodologie axée sur la recherche documentaire et iconographique, les résultats de l'étude mettent en évidence la nouvelle relation existentielle entre l'IA et les ICC, d'une part et d'autre part, relèvent les opportunités et les menaces que représente l'IA pour la création artistique ivoirienne tout en formulant des propositions à envisager afin qu'une synergie d'action soit menée par l'État et les acteurs culturels pour implémenter de nouvelles approches dans l'optique d'une croissance et d'une protection efficiente des activités artistiques et culturelles.

MOTS-CLÉ: Intelligence Artificielle ; Industries culturelles et créatives ; Opportunité ; Menace ; Création artistique ivoirienne.

ABSTRACT

Scientific and technological progress has always made it possible to solve many of the problems associated with human existence. In recent years, however, questions have been raised about the unbridled quest for ever more powerful tools that ultimately succeed in rendering human competence obsolete in the performance of certain tasks. Today, the pronounced use of Artificial Intelligence (AI) in several fields of activity seems to pose a threat, despite the performance and qualitative support provided by this new tool. In view of this concern, this article looks at the impact of Artificial Intelligence (AI) on the Cultural and Creative Industries (CCI) in general, and on artistic creation in Côte d'Ivoire in particular, with a view to identifying the best strategy to adopt. Thus, using a

methodology based on documentary and iconographic research, the results of the study highlight the new existential relationship between AI and CCIs, on the one hand, and on the other, identify the opportunities and threats that AI represents for Ivorian artistic creation, while formulating proposals to be considered so that a synergy of action is led by the State and cultural players to implement new approaches with a view to the efficient growth and protection of artistic and cultural activities.

KEYWORDS: Artificial Intelligence ; Cultural and creative industries ; Opportunity ; Threat ; Ivorian artistic creation.

Introduction

L'histoire de l'humanité est intimement liée à celle de la recherche frénétique de techniques nouvelles. De la préhistoire à notre époque actuelle, l'homme n'a pas eu cesse de recourir à sa créativité pour implémenter des solutions afin d'améliorer sa condition de vie. Comme le souligne l'Encyclopédie de l'Agora, citée par Fraser, « la technique a permis à l'homme de maîtriser la nature, pour devenir elle-même une seconde nature dont l'homme subit désormais les assauts et à laquelle il doit s'adapter. » (2023, p.14). Dans ce contexte, l'on se souvient de la révolution industrielle du 19^{ème} siècle avec l'émergence d'innovations technologiques majeures qui a orienté le monde sur le chemin de performances industrielles à grande échelle. À la suite, l'avènement d'internet et des nouvelles technologies de l'information et de la communication ont facilité le concept de la mondialisation.

Aujourd'hui, l'affinement continu de la recherche a conduit à la création d'un nouvel outil dénommé "IA". Ainsi, à l'instar des découvertes qui l'ont précédé, l'Intelligence Artificielle (IA) s'invite dans quasiment tous les domaines d'activités, dont les finances, la santé, l'agriculture, l'armement, l'éducation, etc.

Cette technologie apparemment nouvelle dans notre quotidien remonte à des milliers d'années. En effet, selon Soudoplatoff, « [...] il y a plus de deux mille ans, les principes de l'automatisme et de la systémique, qui sont les bases de l'informatique et de l'Intelligence Artificielle, étaient non seulement posés, mais donnaient lieu à la fabrication de leurs objets. » (2018, p.15)

Postérieurement à l'époque antique, on verra apparaître, au début des années 1900, une approche évolutive de l'IA avec une série de publications et d'inventions qui serviront de base à diverses explorations dans ce domaine. On peut citer entre autres, la publication d'une pièce de science-fiction « *Les robots universels de Rossum* » du dramaturge Tchèque Karel Čapek en 1921, puis la construction du premier robot japonais nommé *Gakutensoku* du professeur Makoto Nischimura en 1929, et la publication du livre « *Giants Brains, or Machines that Think* » de l'informaticien Edmund Callis Berkley en 1949.

Après les années 1900, il faudra patienter jusqu'en 1950 pour observer un intérêt croissant accordé à l'IA par la communauté scientifique. La période est donc marquée par plusieurs innovations, notamment la publication en 1950 de « *Computer Machinery and Intelligence* », ouvrage d'Alan Turing qui suggère un test d'intelligence machine appelé *The Imitation Game*. On a également, en 1952, le développement d'un programme pour jouer aux dames par l'informaticien Arthur Samuel. La particularité

de son travail réside dans le fait que son programme élaboré soit le premier à apprendre le jeu de dames de manière indépendante.

Au fil des années, les progrès opérés font aujourd'hui de l'IA un outil omniprésent, aussi bien pour les individus que pour de nombreuses entreprises. S'intéressant à la question, Musk, fondateur de Telsa et de Space X, n'a pas hésité à afficher ses réticences sur l'IA en relevant ceci :

Le rythme de progression des ordinateurs est dingue [...] Je n'arrête pas de tirer le signal d'alarme, mais jusqu'à ce que les gens voient vraiment des robots tuer des personnes, ils ne sauront pas comment réagir, tellement ça leur paraît irréel. On devrait tous s'inquiéter de ces progrès⁸⁹ (2019, p.1)

Contrairement à Elon Musk, le fondateur d'Alibaba, Jack Ma perçoit l'Intelligence Artificielle comme un progrès indéniable. Pour lui, « les ordinateurs sont peut-être intelligents, mais les humains le sont beaucoup plus [...] Nous avons inventé les ordinateurs, mais je n'ai jamais vu un ordinateur créer un être humain⁹⁰. » (2019, p.1)

Au regard de ces deux réflexions diamétralement opposées et face au scepticisme suscité par l'IA, il semble opportun de se poser des questions sur ses finalités. Ainsi, en se rapportant au domaine des industries culturelles et créatives (ICC) qui est également impacté par l'IA, de récentes découvertes révèlent, par exemple, que l'Intelligence Artificielle (IA) est capable de produire des œuvres picturales semblables à celles des artistes peintres. De plus, ces œuvres sont exposées dans des galeries d'art et vendues à des milliers d'euros pour certaines. Cette nouvelle approche remet indéniablement en cause l'avenir de ce secteur d'activité en créant un marché alternatif. Ce qui soulève assurément le problème du droit d'auteur et celui de la notion du processus de création plastique. Face à cette situation et au fait que l'Afrique, en général, et la Côte d'Ivoire, en particulier, peinent à s'approprier ce dispositif scientifique et technologique que représente l'IA, l'étude s'interroge sur la problématique suivante : l'IA est-elle une opportunité qui enrichit l'arsenal créatif des artistes ivoiriens ou une menace qui compromet leur individualité et leur compétitivité artistique ? L'objectif vise donc à mettre en évidence les opportunités et les menaces de l'IA pour la création artistique ivoirienne tout en proposant une stratégie à adopter pour préserver les métiers du secteur des ICC en Côte d'Ivoire. En effet, l'étude part de l'hypothèse que la connaissance des aspects positifs et négatifs de l'IA permet d'anticiper l'évaluation de son impact sur les ICC et la création ivoirienne afin d'apporter, le cas échéant, des solutions appropriées.

Pour parvenir aux résultats escomptés, la méthodologie adoptée s'appuie sur la recherche documentaire et iconographique. Quant au plan de rédaction, il s'articule autour de trois points majeurs : le premier s'intéresse d'abord à la présence de l'IA

⁸⁹ Propos extrait de l'article en ligne, « *Pour Elon Musk, l'intelligence artificielle menace plus que jamais l'humanité* », par Pascal Samama avec AFP, <https://www.bfmtv.com/tech/pour-elon-musk-l-intelligence-artificielle-menace-plus-que-jamais-l-humanite> AN-201908290053.html. Site web consulté le 28 avril 2024 à 23h 30 mn.

⁹⁰ Idem.

dans les Industries Culturelles et Créatives (ICC). Puis, il aborde la question liée aux opportunités et aux menaces de l'IA pour la création artistique ivoirienne. La seconde articulation se consacre à une synthèse réflexive sur les apports ambivalents de l'IA pour la création artistique ivoirienne tout en posant les jalons de réflexions profondes sur ce nouveau paradigme technologique. Enfin, la troisième porte sur la proposition d'une série d'actions à mener pour une croissance et une meilleure protection des activités du secteur des industries culturelles et créatives en Côte d'Ivoire à l'aune de l'IA.

1. L'Intelligence Artificielle dans les industries culturelles et créatives : entre opportunités et menaces, quel impact sur la création artistique ivoirienne ?

Dans la présente section, il s'agit de porter une réflexion sur l'IA dans les Industries Culturelles et Créatives (ICC), en général, puis de procéder à partir d'exemples précis à la présentation de quelques opportunités et menaces de cette nouvelle technologie pour la création artistique ivoirienne. Toutefois, avant d'aborder le rôle de l'IA dans les ICC, il convient de se pencher sur la définition de ce terme afin de mieux appréhender l'objet de l'étude. Ainsi, pour Soudoplatoff « [...] Il faut comprendre l'Intelligence Artificielle comme une tentative de comprendre l'intelligence en utilisant des programmes informatiques. » (2018, p.14) Quant à Petricevic et Talloir,

L'intelligence Artificielle est une discipline de l'informatique qui a pour but de créer des machines intelligentes, en "opposition" avec l'intelligence naturelle des êtres vivants. Le terme a beaucoup évolué au fil du temps, il englobe dorénavant toutes les idées visant à permettre à une machine de pouvoir émuler les capacités cognitives de l'homme et de les surpasser. (2019, p.8)

En s'appuyant sur les approches définitionnelles susmentionnées, on peut en déduire que l'un des piliers fondamentaux de l'IA est l'apprentissage automatique. Une technique qui permet aux machines d'apprendre à partir de la captation d'une masse d'informations. Ensuite, l'obtention quantitative et qualitative de données contribue à développer son autonomie et ses performances.

Ces dernières années, l'IA a connu un développement et une expansion fulgurante, à telle enseigne qu'elle est désormais présente dans de nombreuses activités. Face à sa montée en puissance, le domaine des arts et de la culture, en l'occurrence, les Industries Culturelles et Créatives (ICC) ne demeure pas en reste. À ce sujet, il faut dire que l'utilisation d'algorithmes dans les Industries Culturelles et Créatives (ICC) n'est pas récente. En effet, depuis 1957, l'ordinateur ILLIAC (Illinois Automatic Computer) parvenait déjà à composer des suites de musique expérimentale. Par la suite, au début des années 1970, l'on observe la mise au point du logiciel AARON par Harold Cohen. Cet outil créait des dessins et ces créations étaient ensuite exposées dans des galeries et considérées comme des œuvres d'art à part entière. Cependant, contrairement aux technologies anciennes qui impliquaient dans leur fonctionnement des principes prédéterminés par les artistes codeurs, les récentes

applications IA sont plus autonomes dans l'exécution des tâches et leurs performances sont décuplées en fonction de leur niveau d'apprentissage. À ce propos, Kulesz et Dutoit déclarent que

[...] les actuelles applications IA opèrent par apprentissage automatique : la machine est alimentée par de grandes quantités de données — l'intrant — qui sont ensuite traitées par des algorithmes pour identifier des régularités, effectuer une prédiction, ou générer un nouveau résultat — l'extrait. L'augmentation exponentielle de la masse de données disponibles que la Toile a démultipliée, ajoutée aux progrès considérables réalisés en matière de pouvoir de computation au cours des vingt dernières années ont fait de l'apprentissage automatique — ou encore de l'apprentissage profond, sa variante qui fonctionne à partir de réseaux de neurones artificiels — une technologie privilégiée. Son influence dans le secteur culturel ne cesse de grandir. (2020, p.7- 8)

Le changement de paradigmes dans le domaine artistique et culturel semble inéluctable. C'est pourquoi, il est opportun dès à présent de s'intéresser aux opportunités et aux menaces que représente l'IA par rapport au contexte mondial afin de mieux évaluer et anticiper son impact sur la création et les acteurs des Industries Culturelles et Créatives (ICC) en Côte d'Ivoire. À ce niveau, les aspects positifs et négatifs liés à l'IA sont non exhaustifs pour la simple raison que les implications, les champs d'applications et les enjeux de cette technologie sont encore loin d'être véritablement circonscrites. Par conséquent, l'étude s'appuie donc sur des exemples précis pour étayer la présente analyse.

S'agissant des Industries Culturelles et Créatives (ICC) ivoiriennes, elles commencent progressivement à prendre une part effective au développement économique. Selon l'actuelle Ministre de la Culture et de la Francophonie, Remarck,

L'industrie culturelle et créative est un secteur porteur d'emplois et d'opportunités. Poursuivant, elle a souligné que 630 à 640 entreprises ont été inscrites dans le secteur des industries culturelles et créatives. Et, d'ajouter que ce secteur rapporte globalement 143 milliards de FCFA à la Côte d'Ivoire⁹¹. (2023, p.1)

La croissance des ICC ivoiriennes pourrait s'accroître eu égard aux opportunités que propose l'Intelligence Artificielle. En effet, pour Kulesz et Dutoit,

L'IA jouit actuellement d'une influence croissante tout au long de la chaîne culturelle. Utilisée par les artistes, les industries culturelles et créatives, les jeunes pousses (startups) et les plateformes Internet, cette technologie permet d'augmenter le potentiel créatif et d'accroître la productivité grâce à l'automatisation des tâches. (2020, p.25)

⁹¹Extrait de l'article en ligne, « *Promotion de la culture : 1 600 jeunes bientôt formés dans les métiers des industries culturelles et créatives, annonce Françoise Remarck* », https://www.gouv.ci/_actualite-article.php?recordID=15379. Publié le 21 juin 2023. Site web consulté le 6 janvier 2024.

Dès lors, en se fondant sur des illustrations claires, le point ci-dessous met en exergue les opportunités de l'IA pour les ICC et la création artistique ivoirienne.

1.1. Les opportunités de l'IA pour les ICC et la création artistique ivoirienne

Au nombre de ces avantages, l'IA permet, par exemple, dans le domaine de la musique, aux compositeurs et aux labels discographiques de détecter les plagats grâce aux applications capables de reconnaître des éléments musicaux existants et déjà en commercialisation. Ce procédé est utilisé depuis 2017 par l'IRCAM et la SACEM. De plus, les applications de création de musique automatique comme AIVA⁹², Orb Composer⁹³, Muzeek⁹⁴ (FR) et bien d'autres, aident les compositeurs et les producteurs dans le processus de composition musicale en les rendant plus efficaces et en réduisant considérablement leurs temps de travail. Dans le domaine du cinéma, des applications comme Largo Films⁹⁵(CH) peuvent analyser des passages de films pour en prévoir le potentiel commercial. Toujours dans le cinéma, l'IA peut produire des scénarios complets de films. Aelbrecht et Mojsilovic relèvent qu'en 2016,

[...] Une IA nommée Benjamin a scénarisé un court-métrage intitulé *Sunspring* [12]. L'IA a utilisé un réseau neuronal récurrent à mémoire à long terme. Elle a appris à partir de contenus écrits entre les années 1980 et 1990, et a pu produire des scénarios en fonction d'exigences prédéfinies. À partir de l'histoire générée, il est également possible d'extraire automatiquement des éléments tels que les dialogues, les personnages principaux, le lieu et les différentes indications nécessaires. Grâce aux méthodes NLP, les cinéastes peuvent également déterminer les effets sonores et visuels, ainsi que les scènes et le nombre de prises de vue nécessaires⁹⁶. (2023, p.1)

Aujourd'hui, on a des applications comme Lonofi⁹⁷ (FR) capable de générer des bruits de fond automatiques ou encore Lyrebird⁹⁸ pour la conception de voix artificielles. En considération des progrès remarquables de l'IA dans l'industrie cinématographique, Aelbrecht et Mojsilovic indiquent que

[...]L'infusion de l'IA dans la production cinématographique promet aux studios de cinéma une créativité accrue, une plus grande diversité et de nouvelles façons de collaborer et de réaliser des films. Dans l'ensemble, la

⁹² <https://www.aiva.ai>

⁹³ <https://www.orb-composer.com>

⁹⁴ <https://www.getmuzeek.fr>

⁹⁵<https://largofilms.ch>

⁹⁶Extrait de l'article en ligne, « *L'intelligence artificielle, nouvel acteur du cinéma et de l'industrie du film* », <https://numalis.com/publications-119-lintelligence-artificielle>. Publié le 26 septembre 2023. Site web consulté le 2 mai 2024.

⁹⁷ <https://lonofi.com>

⁹⁸ <https://lyrebird.ai>

technologie promet une efficacité et une productivité supérieures. [...]Les effets de l'IA dans cette industrie vont se faire sentir à l'échelle mondiale, dont la taille du marché est estimée à 42 milliards de dollars en 2021. Selon les prévisions, le marché atteindra environ 46 milliards de dollars en 2027, avec un taux de croissance annuel composé de 8,5 % (2022-2027)⁹⁹. (2023, p.1)

Concernant les arts visuels et les arts graphiques, en particulier, on s'aperçoit de l'émergence de l'Intelligence Artificielle Visuelle Générative (IAVG) dont les algorithmes généralement appelés Réseaux Antagonistes Génératifs (GAN) sont de plus en plus présents dans le processus créatif des artistes. Pour Fraser,

[...]L'IAVG modifie fondamentalement la façon dont les créateurs formulent leurs concepts et les matérialisent. Ce faisant, les artistes ne sont plus limités par leurs propres compétences techniques ou leur expérience, mais sont désormais en mesure d'utiliser ces outils pour exploiter de nouvelles perspectives et de nouvelles possibilités créatives conduisant à une autre forme d'exploration de la créativité, avec des œuvres surprenantes et novatrices qui repoussent certaines frontières de l'imagination. (2023, p.2)

En Côte d'Ivoire, l'agence AOS Africa a conçu, en 2024, pour le lancement des salles de cinéma PATHÉ, une série de visuels en utilisant l'IA Adobe *Firefly* (voir figure 1, p.7). Cet outil a permis à l'équipe créative de s'inspirer des films de renom tels que le Roi Lion, Barbie, The King Woman et Black Panther pour immerger graphiquement le spectateur dans l'univers du film qu'il visionne. D'après l'entreprise ADOBE,

[...]Elle s'engage à développer une IA générative de manière responsable, c'est-à-dire axée sur les créateurs et les créatrices. Notre mission est de leur apporter tous les avantages possibles, non seulement sur le plan créatif, mais également d'un point de vue pratique. À mesure que *Firefly* évoluera, nous poursuivrons notre collaboration étroite avec la communauté créative afin d'élaborer les technologies qui soutiennent et améliorent le processus de création¹⁰⁰. (2024, p.1)

⁹⁹Extrait de l'article en ligne, « *L'intelligence artificielle, nouvel acteur du cinéma et de l'industrie du film* », <https://numalis.com/publications-119-lintelligence-artificielle>. Publié le 26 septembre 2023. Site web consulté le 2 mai 2024.

¹⁰⁰ Extrait d'Adobe Firefly, <https://www.adobe.com/fr/products/firefly.html>. Site web consulté le 14 mai 2024.

Figure 11

Affiche pour la campagne de lancement des salles de cinéma PATHÉ à Abidjan (Inspirée du film à succès Black Panther)



Source : AOS Africa, <https://web.facebook.com/AOSAFRICA/>

Au regard de ce qui précède, le niveau d'implication croissant de l'IA et ses opportunités sont indéniables pour le développement des ICC dans le monde. Pour ce qui est de la Côte d'Ivoire, il serait judicieux de s'inscrire dans la dynamique, car l'IA offre une myriade de possibilités certaines pour l'essor de la création artistique et pour les industries culturelles et créatives ivoiriennes. Sur ce point, Kulesz et Dutoit soulignent qu' « une mise en œuvre bien calibrée de l'IA dans la culture pourrait décupler le potentiel créatif des artistes, générer de nouveaux marchés pour les ICC, augmenter la compétitivité, favoriser l'emploi et même ouvrir de nouveaux champs d'expérimentation pour la recherche scientifique. » (2020, p.7)

Après l'approche descriptive des avantages de l'Intelligence Artificielle, intéressons-nous à présent aux menaces qu'elle suscite pour les ICC et la création artistique ivoirienne.

1.2. Menaces de l'IA pour les ICC et la création artistique ivoirienne

L'IA est certes une solution technique, voire technologique, mais elle bouleverse les pratiques et pose des problématiques à la fois socio-politique, économique, artistique, technique, éthique, etc. (Yarabatioula, Nana, 2023, p.271)

À partir de cette assertion, on peut dire qu'en dépit des potentialités avérées de l'IA, celle-ci soulève des questions qui méritent d'être relevées et auxquelles il faut apporter des réponses urgentes et adéquates avant de se retrouver dans une situation irréversible.

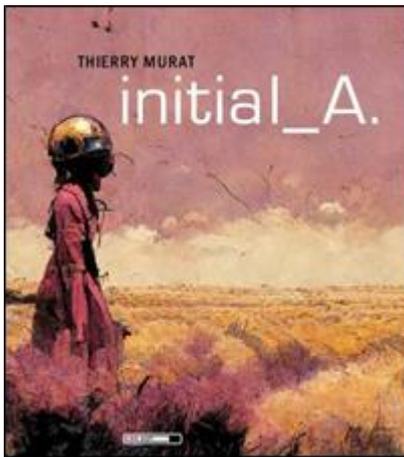
Aujourd'hui, l'IA a pris d'assaut le monde des arts et de la culture. Elle est devenue un outil puissant pour les artistes, les chercheurs, les acteurs culturels et artistiques, etc., modifiant de fait la manière dont l'art est créé, perçu, interprété et vendu. L'implication profonde de l'IA dans le processus créatif induit des inconvénients au nombre desquels on peut citer : la dévalorisation des compétences artistiques, l'ambiguïté créateur-consommateur, la dévalorisation de l'art, le non-

respect de la propriété intellectuelle, la problématique de l'authenticité, etc. Afin de mieux comprendre ces aspects, l'étude s'appuie sur des exemples. Ainsi, commençons donc par celui de la bande dessinée.

En effet, Thierry Murat, un auteur de romans graphiques, a publié en 2023, l'une des premières BD entièrement dessinée par l'IA. Son œuvre intitulée "initial_A." (Voir figure 2, p.9) a été conçue grâce à Midjourney, un logiciel IA capable de générer des images selon la description et le rendu que souhaite obtenir l'utilisateur.

Figure 12

Première de couverture de la BD "initial_A."



Source : <https://www.startpage.com/av/proxy-image?>

L'initiative menée par Thierry Murat n'a pas rencontré l'assentiment des acteurs de l'édition française du fait que son travail ne respecte pas les normes d'une conception conventionnelle. Dès lors, l'auteur a dû autoéditer son œuvre sous un label qu'il a fondé, *Log Out*. La situation conflictuelle engendrée par la sortie de cet ouvrage pose des problèmes relatifs aux droits d'auteur de même qu'à l'effondrement d'un écosystème de métiers composé d'artistes, de scénaristes, de coloristes, de lettrés, d'encreurs, etc.

Hormis le cas de la bande dessinée, s'ajoute la conception de la première statue intégralement produite par l'IA en 2023. L'œuvre du Suédois Sandvik dont le titre est "la statue impossible" est exposée au Tekniska Muset, le musée national des sciences et de la technologie. Pour réaliser la statue, l'IA a procédé à l'étude et à la combinaison de la technique de quelques sculpteurs de renom. On retrouve dans le résultat final, la musculature de Rodin, la pose en déséquilibre de Michel-Ange et l'esprit de défiance d'Agusta (voir figure 3, p.10).

Figure 13*Statue impossible (Œuvre de Sandvik)*Source : <https://www.startpage.com/av/proxy-image?>

Il est à préciser que dans ce cas de figure, l’auteur Sandvik n’est pas un artiste, mais plutôt un industriel exerçant dans la fabrication de machines-outils. En se servant d’algorithmes, il est parvenu à produire une œuvre qui occulte tout le processus de création classique. De plus, il s’est appuyé sur les techniques de sculpteurs confirmés pour affiner sa création. Sommes-nous là en présence d’un plagiat ? Qui en est véritablement l’auteur ? Ce travail doit-il être perçu comme une œuvre d’art ? Quel est le rôle de l’artiste, si toute personne disposant de l’IA peut créer une œuvre ?

Autant de questions sans réponse qui mettent en exergue les potentielles menaces représentées par l’IA, si elle est diffusée et accessible à tous. Notons aussi que la frénésie technologique n’épargne pas le domaine de la photographie d’art qui se trouve également impacté. Avec des logiciels comme Midjourney, Stable Diffusion ou DALL-E, l’IA générative d’images permet d’obtenir des photographies époustouflantes sans l’utilisation préalable d’un appareil photographique. Dans ce contexte, le photographe Franck Lecrenay est devenu, en avril 2023, le premier lauréat français du prestigieux prix de la Fédération européenne de la photographie, le Golden Camera, dans la catégorie “Digitally Created Images” pour son œuvre conçue à partir de l’IA (voir figure 4, p.11).

Figure 14*Photographie IA (Œuvre de Franck Lecrenay)*Source : <https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/le-reportage-de-la-redaction/l-intelligence-artificielle>

La présence progressive de l'IA dans l'activité fait craindre quant au futur du métier de photographe d'art. À ce propos, Godet assure que « beaucoup de photographes sont vent debout ! Ils ont peur que l'IA les remplace dans leur métier, que ce soit pour l'illustration, que ce soit pour la mode [...] ¹⁰¹» (2023, p.1)

Nous terminons cette phase qui consiste à relever les inconvénients de l'IA par les peintures du collectif français Obvious constitué de trois membres, Pierre Fautrel, Hugo Caselles-Dupré et Gauthier Vernier. Les œuvres qu'ils développent avec l'apport de l'IA sont exposées dans des galeries et vendues pour certaines à des centaines de milliers d'euros. La première œuvre vendue en 2018 par l'intermédiaire de la célèbre maison d'enchères américaine Christie's, dont le titre est le Portrait d'Edmond de Belamy, a coûté à l'acquéreur la somme de 432.500\$ (voir figure 5, p.12).

Figure 15

Collectif Obvious, 2018. Portrait d'Edmond de Belamy, Créé par GAN (Generative Adversarial Network), 700 × 700 mm.



Source : <https://landbars.wordpress.com/category/art/>

Sur ce dernier point et en référence à l'effervescence de la peinture contemporaine ivoirienne, nous sommes à même d'avoir des appréhensions de ce qui sera l'avenir de ce secteur. En effet, ces dernières années, la peinture contemporaine ivoirienne est très prisée sur les marchés internationaux. La montée exponentielle de l'IA dans les ICC et les processus de création ne portera-t-elle pas un coup de frein à cet intérêt ? Dans la mesure où toute personne est capable de créer à partir de l'IA des œuvres inspirées de la création artistique africaine ou ivoirienne. Prenons, par exemple, le cas d'un individu x qui décide de créer des œuvres picturales à l'aide d'algorithmes IA en se fondant sur les techniques créatives des peintres ivoiriens de

¹⁰¹Extrait de l'article en ligne, « L'intelligence artificielle, à double tranchant pour la photographie », <https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/le-reportage-de-la-redaction/l-intelligence-artificielle-a-double-tranchant-pour-la-photographie-3196153>. Publié le 11 août 2023. Site web consulté le 18 mai 2024.

renom comme Aboudia, Yeanzi et Sess Essoh. Les résultats de son travail seront-ils acceptés par la communauté artistique et culturelle ? En le faisant ainsi, les acteurs culturels internationaux tels que les collectionneurs, les galeristes, les maisons de vente, les curateurs, etc. qui en sont les premiers consommateurs ne seront-ils pas intéressés par ces œuvres disponibles sur place et dont le processus créatif est révolutionnaire ? N'assisterons-nous pas à l'émergence d'un marché alternatif avec à la clé une forme de standardisation de l'art? Quoi qu'il en soit, il est encore temps de se poser les bonnes questions et d'envisager une stratégie efficiente afin de faire face à toutes les éventualités.

Dans cette optique, la prochaine section de l'étude procède à une synthèse réflexive sur les opportunités et les menaces de l'IA pour les ICC et la création artistique ivoirienne.

2. Synthèse réflexive sur les opportunités et les menaces de l'IA pour les ICC et la création artistique ivoirienne

L'implication accrue de l'Intelligence Artificielle dans les industries culturelles et créatives et les processus créatifs est effective et cela ne doit en aucun cas être perçu comme une simple évolution technologique. Bien au contraire, elle doit faire l'objet de réflexions profondes afin d'en saisir les tenants et les aboutissants pour une meilleure projection du développement du domaine des arts et de la culture.

Aujourd'hui, face à la progression des algorithmes dans les métiers artistiques et culturels, les performances de demain seront celles des personnes (les primo-adoptants) qui sauront maîtriser les spécificités de l'IA. En effet, par les opportunités énumérées plus haut, on s'aperçoit que la situation est irréversible, car les avantages liés à l'IA sont bien réels. L'IA permet non seulement d'accélérer et de modifier les processus créatifs, mais elle ouvre de nombreux champs d'exploration en favorisant l'érection de nouvelles compétences. Dans ce contexte, les ICC et la création artistique ivoirienne emploieront cette technologie pour enrichir les procédés de création et faciliter la recherche artistique en participant *de facto* au rayonnement certain de leurs productions. Toutefois, en dépit de tous ces apports qualitatifs, l'introduction graduelle de l'IA dans le secteur des arts et de la culture suscite des inquiétudes et implique des inconvénients qui ne sauraient être occultés en raison d'un quelconque progrès technologique. Pour Kulesz et Dutoit, « [...] l'absence d'une vision intégrale au moment d'appliquer cette technologie peut conduire à une réduction dramatique de la diversité culturelle, à la concentration de l'offre de contenus entre les mains d'un petit nombre d'acteurs technologiques internationaux et à une diminution drastique des postes de travail. » (2020, p.8)

En s'appuyant sur les inconvénients relevés précédemment, on comprend l'importance d'envisager des solutions afin de préserver ce qui s'annonce être une remise en question de la notion de l'art et une destruction insidieuse d'un écosystème de métiers. Concernant les ICC et la création artistique en Côte d'Ivoire, on assistera, sans nul doute, le cas échéant, à une perte de la compétitivité, car en matière de connaissance de l'IA, nous sommes encore au stade embryonnaire à l'instar des pays

comme la Chine, les États-Unis ou encore la France qui ont une avancée notable dans ce domaine.

De cette synthèse réflexive, retenons qu'en tant qu'outil, l'IA n'a pas vocation à remplacer la créativité humaine. Dans cet ordre d'idées, l'on se souvient de l'apparition de la photographie qui prédisait en son temps la fin de l'art, en l'occurrence l'art pictural. Sur le sujet, Fraser soutient que

L'histoire nous a fort bien démontré que les périodes de changement technologique n'ont pas abouti à la « fin de l'Art », mais ont plutôt entraîné des transformations complexes, remodelant les rôles et les pratiques des créateurs, modifiant par ricochet l'esthétique même des médias contemporains. Par exemple, l'avènement de la photographie, au XIXe siècle, est éloquent en la matière, alors que certains artistes la percevaient comme une menace pour la peinture. À l'évidence, la photographie ne l'a pas remplacé, et elle l'a plutôt libérée du réalisme, ouvrant par le fait même la voie à l'impressionnisme et à l'art moderne, explorant ainsi de nouvelles formes d'expression artistique. (2023, p.4 -5)

Il poursuit en stipulant que

L'art et l'expression créative sont souvent profondément liés aux émotions et à l'empathie. Par exemple, les œuvres artistiques puissantes peuvent évoquer des émotions complexes chez les spectateurs, les faisant réfléchir, ressentir et remettre en question leurs propres expériences, tandis que les algorithmes, en revanche, sont dépourvus de sensibilité émotionnelle et ne peuvent saisir pleinement la profondeur et la complexité des émotions humaines. (2023, p.9-10)

À partir de cette approche analytique, il ressort explicitement que l'IA ne constitue pas un risque majeur. Nonobstant ce positionnement, il est aussi primordial et stratégique pour les pays africains, en particulier la Côte d'Ivoire, à s'intéresser au fonctionnement de l'IA pour ne pas en subir les effets négatifs, mais plutôt de bénéficier des avantages. Cependant, si rien n'est entrepris, on pourrait assister à une *“cybercolonisation”* comme l'indique Mohamed Zoghalmi, Consultant en IA et industries créatives, co-fondateur d'Afric'up, cité par Kulesz et Dutoit,

L'Intelligence Artificielle est devenue un des grands enjeux de ce siècle, et la promotion de l'IA en Afrique est une priorité absolue pour éviter une *“cybercolonisation”*. Le défi est de taille, car force est de constater que l'Afrique reste aujourd'hui *“invisible”* sur la carte mondiale de l'IA. [...] Seules les industries créatives et culturelles ne font pas partie à l'heure actuelle du champ d'innovation et d'expérimentation des entrepreneurs et des artistes africains, et le risque est de voir se creuser une double fracture technologique et créative qui aggraverait le retard de l'Afrique. [...] La majorité des plateformes numériques et des services accessibles (musique, cinéma, journalisme, design, etc.) sont hébergés ou proviennent de l'étranger. Pour transformer véritablement et radicalement l'industrie créative africaine, des mesures

doivent être prises pour stimuler l'innovation, créer des plateformes africaines aux contenus africains, exploitées par des Africains. (2020, p.22)

C'est pourquoi en s'inscrivant dans la dynamique susmentionnée, la partie suivante de l'étude s'attèle à proposer une série d'actions à mener afin que l'Intelligence Artificielle améliore les procédés de création pour une meilleure compétitivité et à terme, assurer la pérennité de la quasi-majorité des emplois générés par les industries culturelles et créatives ivoiriennes.

3. Proposition d'actions à mener pour la compétitivité et la pérennité des métiers du secteur culturel et artistique en Côte d'Ivoire à l'aune de l'Intelligence Artificielle

L'Intelligence Artificielle s'impose aujourd'hui comme la technologie du futur. Son omniprésence évolutive dans les industries culturelles et créatives montre sa capacité à modifier profondément les préceptes de la création artistique et culturelle. Ainsi, à partir de ses opportunités avérées et des inconvénients non négligeables qu'elle implique, il s'avère capital pour les pays africains, singulièrement la Côte d'Ivoire, de se saisir de la quintessence fonctionnelle de l'IA. S'exprimant sur la thématique, Kulesz atteste que « Les pays qui n'investissent pas dans l'IA ou ne se dotent pas de stratégie propre seront ultimement contraints d'utiliser les services fournis par les grandes entreprises mondiales, sans avoir la possibilité de créer ou d'appliquer leurs propres solutions. » (2018, p.10) Cet état de fait démontre bien l'urgence qui est la nôtre d'envisager l'anticipation afin d'altérer une dépendance technologique majeure. Pour l'atteinte de cet objectif, l'étude propose une série d'actions à implémenter. Dès lors, la première mesure à prendre par l'État ivoirien en synergie avec le secteur privé et les acteurs des arts et de la culture est celle relative à la formation.

En effet, si nous souhaitons obtenir des résultats viables et durables, la formation sur le fonctionnement de l'IA est une condition primordiale. Ainsi, par l'entremise des coopérations bilatérales avec les pays avancés dans l'IA tels que la Chine, les États-Unis, le Japon, la France, etc., il est possible d'établir un transfert de technologie par la formation de professionnels et d'étudiants ivoiriens. L'Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) peut donc être ce cadre de formation adéquat à l'IA en lien avec les arts et les ICC. Mais, pour y arriver efficacement, il faudrait au préalable que les institutions supérieures scientifiques, technologiques et industrielles comme l'Institut national polytechnique Félix Houphouët-Boigny (INP-HB), l'École Supérieure Africaine des Technologies de l'Information et de la Communication (ESATIC), l'Institut des Sciences et des Techniques de la Communication (ISTC Polytechnique) et bien d'autres intègrent dans leurs programmes de formation l'Intelligence Artificielle. Cette coordination formative tant dans le domaine scientifique que dans celui des arts et de la culture aboutira à la création d'un écosystème dynamique en matière d'IA. De même, on

assistera à l'émergence de projets structurants et de nouvelles compétences transdisciplinaires qui ne feront qu'animer positivement le secteur des ICC.

En outre, les gouvernants doivent travailler de sorte à doter le pays d'un véritable *Big data* et à investir davantage dans les *Datacenter* tout en améliorant l'infrastructure numérique globale. Ces dispositifs permettront d'accéder à une base illimitée de données nécessaires au développement d'une IA qui intègre nos spécificités et nos aspirations. De plus, ils contribueront à accélérer la performance des ICC, à obtenir une autonomie et à garantir la souveraineté du pays concernant l'IA. À toutes ces initiatives, s'ajoute un point essentiel, celui de la propriété intellectuelle qui soulève la question de la régulation de l'IA. Ainsi, à l'instar de la loi européenne sur l'IA, la Côte d'Ivoire doit aussi se munir d'un cadre juridique et réglementaire qui garantisse les droits d'auteur et qui prône un développement inclusif et éthique de l'IA.

Toutefois, pour réussir l'ensemble des mesures suscitées, l'État doit mettre en place un fond spécial dédié à l'IA et à l'innovation en général, dont une partie sera allouée au développement de cette technologie dans l'art et les industries culturelles et créatives. Enfin, l'intégration efficace de l'Intelligence Artificielle permettra de stimuler la création artistique, la création d'emploi et l'essor des industries culturelles et créatives en considérant toutes les propositions formulées.

Conclusion

En définitive, ce travail vise à mettre en exergue l'impact de l'Intelligence Artificielle sur les industries culturelles et créatives ainsi que sur la création artistique ivoirienne. Dès lors, en se fondant sur une méthodologie articulée autour de la recherche documentaire et iconographique, les résultats obtenus montrent que l'IA offre aux ICC une opportunité de croissance et d'exploration infinie. De même, elle encourage les artistes à repousser les frontières de la créativité en proposant d'autres procédés de création révolutionnaires.

La fusion entre la technologie et l'art reflète non seulement un monde en constante évolution, mais permet aux artistes ivoiriens d'embrasser l'IA comme un puissant outil pour façonner leur pratique et créer des œuvres novatrices. Cependant, la kyrielle de menace que suscite l'IA, notamment, la profonde modification des processus classiques de création, la standardisation de l'art, la problématique du droit d'auteur, la disparition d'un écosystème de métier, etc. amène à s'interroger sur les dispositions à prendre concernant son implication progressive dans les ICC. Par la suite, une synthèse réflexive sur les opportunités et les menaces de l'IA a permis de poser les fondements d'une approche qui inclue son utilisation tout en prônant la mise en œuvre de mesures d'encadrement. Dans ce sens, le point suivant a vu la proposition d'une série d'actions à implémenter par l'État ivoirien afin que l'IA occupe une place de choix dans les programmes de formation et de développement avec pour credo l'inclusivité et l'éthique.

Enfin, il convient de noter que cet article n'a pas la prétention d'avoir abordé toutes les questions relatives à l'IA dans l'art et les industries culturelles et créatives.

En revanche, il a le mérite de porter une réflexion sur un sujet d'actualité en tirant la sonnette d'alarme sur la nécessité pour les États africains, en l'occurrence, la Côte d'Ivoire, de s'intéresser à l'IA qui sans nul doute constitue le fer de lance des défis du futur. Ainsi, il serait dommageable pour le continent de rester en marge et de demeurer continuellement dans la posture d'éternel assistant. Aujourd'hui, l'IA ouvre de grandes perspectives qu'il faut exploiter pour enrichir les processus créatifs, accroître la compétitivité des ICC ivoiriennes avec la promesse de voir une Côte d'Ivoire active au dialogue artistique et culturel mondial dans ce nouveau contexte technologique.

Références bibliographiques

- Adobe (2024). *Découvrez le nouveau Firefly, encore plus intelligent*. Adobe Firefly. <https://www.adobe.com/fr/products/firefly.html> (consulté le 14 mai 2024.)
- BFM, Tec & Co (2019). *Pour Elon Musk, l'intelligence artificielle menace plus que jamais l'humanité*. Tech. https://www.bfmtv.com/tech/pour-elon-musk-l-intelligence-artificielle-menace-plus-que-jamais-l-humanite_AN-20190829 (consulté le 28 avril 2024.)
- Fraser, P. (2023). La génération d'images par l'IA signale-t-elle la fin de l'Art ? *Sociologie Visuelle*. <http://dx.doi.org/10.13140/RG.2.2.25659.39205>
- Kulesz, O. (2018). *Culture, machines et plateformes : l'intelligence artificielle et son impact sur la diversité des expressions culturelles*, UNESCO.
- Kulesz, O., Dutoit, T. (2020). *L'intelligence artificielle dans l'art et les Industries culturelles et créatives : panorama des technologies, expertises et bonnes pratiques dans l'espace francophone*, Fédération de Wallonie-Bruxelles.
- Numalis (2023). *L'intelligence artificielle, nouvel acteur du cinéma et de l'industrie du film*. Éducation. <https://numalis.com/publications-119-lintelligence-artificielle> (consulté le 2 mai 2024.)
- Petricovic, A., Talloir, V. (2019). *L'intelligence artificielle : une solution à la prise de décision quotidienne ?* [Mémoire de fin d'études École supérieure de génie informatique (ESGI).]
- Portail officiel du Gouvernement de Côte d'Ivoire (2023). *Promotion de la culture : 1. 600 jeunes bientôt formés dans les métiers des industries culturelles et créatives*. Société. <https://www.gouv.ci/actualite-article.php?recordID=15379> (consulté le 6 janvier 2024.)
- Radio France (2023). *L'intelligence Artificielle, à double tranchant pour la photographie*. France culture. <https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/le-reportage-de-la-redaction/l-intelligence-artificielle-a-double-tranchant-pour-la-photographie-3196153> (consulté le 18 mai 2024.)
- Soudouplatoff, S. (2018). *L'Intelligence Artificielle : l'expertise partout accessible à tous*, Fondation pour l'innovation politique.

Yarabatioula, J, Y., Nana, K, P, I. (2023). Industries culturelles et créatives au Burkina Faso et intelligence artificielle. Points de rencontre, défis et perspectives. *Revue Hybrides*. <https://doi.org/10.5281/zenodo.10445065>